

# NON MARCHAND - REGION WALLONNE

## MANIFESTE DES REVENDICATIONS DU PERSONNEL

### PLUS DE TEMPS À PERDRE !

Il faut donner le temps nécessaire aux travailleur-euses du NM.

Du temps pour eux-elles, c'est du temps et de l'attention pour toutes.

Janvier 2025

---

Le 07 novembre 2024, des dizaines de milliers de travailleurs exigeaient, dans les rues de Bruxelles, la mise en œuvre urgente d'actions visant à éradiquer la pénurie des métiers du soin/soin/care/lien et à garantir des services de qualité, financés à la hauteur des besoins de la population, en excluant toute forme de marchandisation.

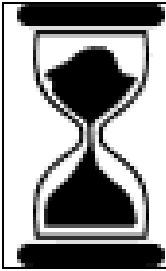
Les revendications sont connues, et soutenues par la population qui sont les bénéficiaires quotidiens de ces services :

- le refinancement structurel des fonctions collectives, ce qui nécessite une remise en question fondamentale de la suprématie de l'économique sur la recherche de bien-être,
- le renforcement de l'attractivité des métiers et de la tenabilité des carrières, par la négociation d'accords non marchand et un plan ambitieux et multi-dimensionnel de lutte contre la pénurie dans les métiers du lien,
- l'investissement dans les politiques fonctionnelles en excluant la marchandisation et en ne faisant aucun compromis en ce qui concerne la légitime qualité de la prise en charge holistique attendue tant par les patients-résidents-bénéficiaires que par les professionnels de terrain,
- l'intensification et la consolidation de la concertation sociale, et cela à tous les étages, tant dans le secteur public que dans le secteur privé.

Le secteur Non Marchand crée de la richesse non seulement par les salaires de son personnel et les économies de coût rendues possibles au travers de la préservation ou restauration de la santé mentale et physique de la population, mais également par les valeurs qu'il véhicule telles que la cohésion sociale, la solidarité, la démocratie.

Il est donc un élément fondamental d'une société inclusive et émancipatrice. Il doit garantir à toutes et tous un bien-être suffisant et permettre à chacun-e de s'émanciper, de se réaliser tant personnellement que professionnellement, de participer aux besoins de l'ensemble de la communauté, en faisant face aux aléas de la vie et en étant accompagné-es dans ses choix de vie privée ou professionnelle. De plus, il doit développer un accès plus égalitaire à l'enseignement, la culture, l'autonomie et la citoyenneté active.

Le secteur non marchand, public comme privé, ne peut pas être une variable d'ajustement: il est le pilier de la cohésion sociale et du bien-être des citoyens. Sans investissement immédiat et sans continuité dans le financement des projets existants, les coûts humains et économiques à long terme seront considérables.



## POUR UN ACCORD NON MARCHAND DES LE 1<sup>er</sup> JANVIER 2025

- Qui englobe tous les métiers de tous les secteurs, privés comme publics,
- Qui réenchante les métiers du lien,
- Qui garantisse le temps de la relation et améliore la qualité du service rendu à la population .

### ✓ Un Accord Social vital, nécessaire et utile à la société dans son entièreté, multi-sectoriel.

Le personnel des secteurs wallons du Non Marchand, privé et public, travaille dans des secteurs aussi diversifiés que celui des MR-MRS, de la santé mentale, des ETA, de la réinsertion socio-professionnelle, de l'accompagnement des personnes handicapées, des adultes en difficulté, de l'aide à domicile, etc...

Leur point commun : accompagner les citoyens (quels qu'ils soient, quelle que soit leur origine économique et financière, tout au long de leur vie ou à un moment de fragilité spécifique, ...)

Ce cahier de revendications réaffirme que le bien-être du personnel est indissociable du bien-être des résidents, des bénéficiaires, des citoyens usagers des services collectifs rendus à la population, privés comme publics, ainsi que de la qualité du service, pour laquelle le pouvoir politique doit se porter garant.

Prendre soin, accompagner, éduquer, émanciper les bénéficiaires ne doit jamais se limiter à des chiffres dans un tableur Excell. Cette responsabilité est grande : les travailleurs veulent l'assumer et ont fait le choix d'exercer un métier de cœur sans pour autant avoir le salaire du cardiologue.

### ✓ Poursuivre l'ajustement entamé il y a près de 25 ans : une responsabilité politique.

L'histoire du Non Marchand est marquée par une professionnalisation accrue : à travers des statuts clairs dans la réglementation des métiers, un travail en réseau et pluridisciplinaire en évolution, de la formation continue, etc... Il est nécessaire de poursuivre dans cette voie. Les Accords Non Marchand sont des leviers incontournables qui ont permis ces évolutions positives.

Les réformes de l'Etat et l'organisation institutionnelle du pays ont entraîné l'éclatement des budgets et des compétences. Les secteurs du Non Marchand sont particulièrement impactés. L'insuffisance de financements structurels se répercute sur l'ensemble des secteurs subventionnés et sur les services publics.

Pour assurer des financements structurels et cohérents, le principe d'un accord social Non Marchand pluriannuel ambitieux doit être acquis à tous les niveaux de pouvoir : la Région Wallonne ne peut en aucun cas rester à la traîne, au risque de mettre gravement en péril sa capacité à répondre aux besoins de la population.

Le prochain Accord Social Non Marchand en Région Wallonne doit être conclu sur base du cahier de revendications syndical qui prenne en compte les besoins de tenabilité et d'attractivité des métiers au sein de chaque secteur.

Des budgets indexés suffisants doivent donc être prévus pour ces Accords Sociaux Non Marchand, avec une adaptation automatique en fonction de l'évolution de l'emploi ou des politiques nouvelles.

✓ **Une reconnaissance des métiers du lien, qui donne sens au personnel actuel et qui permette aux futurs collègues de se projeter**

Le Covid et le post-Covid ont mis en évidence les défis majeurs auxquels l'ensemble du secteur est confronté. Plus que jamais, nous réaffirmons qu'il ne pourra y avoir de politique de santé, d'accompagnement, d'aide, d'éducation ou de culture sans des collectifs de travail solides, motivés et respectés.

Face à ce contexte, la priorité doit être la négociation d'un accord social pour les travailleuses et travailleurs des secteurs du Non Marchand qui fassent droit à une politique ambitieuse : les métiers doivent être tenables et attractifs, tant sur le plan des conditions de travail que sur le plan des conditions de rémunération.

Cet Accord Social et sa mise en œuvre doivent être concomitants à un plan de lutte contre la pénurie et la difficulté à recruter dans les professions du care-soin-liens.

La pénurie est-elle une fatalité ? Non ! C'est une problématique multifactorielle, il faut travailler sur toutes les dimensions en même temps. Pour pouvoir y travailler, il faut se baser sur l'expertise des travailleurs représentés par les organisations syndicales.

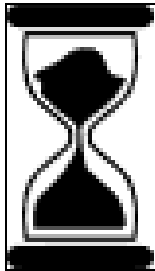
Ce que la pénurie actuelle nous apprend, c'est une réalité que nous dénonçons depuis longtemps. Les secteurs du Non Marchand, ce sont des conditions de travail difficiles et non reconnues comme telles. Ce sont des métiers peu valorisés, tant en termes symboliques qu'en termes pécuniaires. C'est l'image entière de ces secteurs qui s'est progressivement transformée, l'image sacrificielle ne fait plus recette ; l'évolution du rapport au travail est une réalité, notamment dans les jeunes générations : on ne travaille pas à tout prix, et en tout cas pas à n'importe quel prix.

Si les gens quittent le secteur ou ne peuvent y travailler à temps plein, c'est parce que la charge est trop intense. Tant d'un point de vue physique que psychologique, cette charge est lourde, trop lourde. Et cette charge vient s'ajouter à des horaires inconfortables, des nuits, des services coupés, des horaires très variables, des horaires tardifs ou très tôt... C'est tout l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle qui est en péril, dans des secteurs portés majoritairement par des travailleuses qui assument encore majoritairement la gestion de la famille .

✓ **La question du temps est primordiale : elle doit être la clé de voûte de cet accord social :**

Travailler dans le Non Marchand privé ou public, c'est possible, c'est nécessaire, si et seulement si les solutions suivantes sont concrétisées :

- Les professions doivent être tenables et attractives :
  - le personnel doit pouvoir travailler à temps plein sans être usé après quelques années de métier, dans des rythmes de travail tenables, dans un équilibre vie privée-vie professionnelle permettant un épanouissement dans chacune de ces sphères ;
  - les collectifs de travail doivent comporter un nombre suffisant de collègues et de profils, qualifiés, formés ;
  - les conditions de salaire doivent s'inscrire dans la trajectoire des barèmes en vigueur dans les soins de santé, avec une reconnaissance de l'expérience favorisant la mobilité et l'émancipation professionnelle, avec reconnaissance de l'expérience.
  
- Le risque de perdre des travailleurs qualifiés et expérimentés, mais épuisés et désabusés, est réel partout : le personnel vit une incapacité grandissante à réaliser qualitativement les missions pour lesquelles il a été engagé, souvent contraint à prioriser, à limiter son intervention à des tâches primaires, ou à répondre à des exigences réglementaires éloignées du cœur des métiers. Il est donc nécessaire :
  - de mettre en œuvre des politiques de fin de carrière qui permettent des sorties en douceur plutôt que la relégation dans la maladie et l'invalidité ;
  - de tenir compte du fait que physiologiquement, aucun travailleur ne peut être tenu responsable individuellement de ne pas tenir le coup : au vu de l'intensité de travail inhérente aux métiers, il faut une adaptation du temps de travail dès le début de la carrière. Il est donc nécessaire de rendre du temps aux travailleurs : du point de vue de la durée du travail, ainsi que du point de vue de l'organisation du travail.
  - de garantir des moments d'intervision, de supervision ; des temps d'accompagnement des nouveaux collègues, des formations continues, etc...



## Des politiques fonctionnelles financées à la hauteur des besoins de la population, tant pour les services non marchand publics que privés.

Les politiques fonctionnelles doivent, quant à elles, répondre aux enjeux de société et aux besoins de la population, aux exigences de qualité et de professionnalisation des travailleurs, en ce y compris du point de vue de la qualification du personnel, tenant compte de la spécificité du secteur concerné.

Une concertation et une coopération doivent être mises en place entre représentants des institutions et organisations syndicales sectorielles pour réfléchir ensemble à l'articulation entre qualité des services et qualité des conditions de travail et de rémunération en vue de répondre à ces enjeux.

Les tensions économiques et celles conséquentes à la pénurie de personnel risquent d'accélérer les processus de grignotage de la marchandisation, au sein des secteurs et au cœur des institutions (par le jeu du marché et l'écroulement des petites structures non subsidiées, gravement atteintes par la crise économique, plus assez rentable, et rachetées par de plus grands acteurs commerciaux).

Les politiques d'austérité prévues à travers l'accord du Gouvernement wallon amplifieront des processus de commercialisation à l'œuvre depuis des années (faux indépendants, externalisation/sous-traitance d'activités, enveloppe de financement fermée, accroissement de la concurrence entre les services, logiques marchandes dans le management).

Ces processus ont des conséquences négatives importantes tant sur la qualité et l'accessibilité des services rendus à la population que sur les conditions de travail et d'emploi du personnel.

Nous ne pouvons manquer de rappeler les dérives constatées dans certaines institutions relevant tant du secteur des MEH commerciales, que du secteur des maisons de repos commerciales. Bien évidemment, elles ne dysfonctionnent pas toutes mais quand elles le sont, elles portent gravement atteintes aux droits fondamentaux des personnes vulnérables qui leur sont confiées. Ce type de dérives est indigne d'une société qui se veut respectueuse des droits humains et met à mal l'ensemble des institutions qui se voit assimilées aux mauvais élèves.

Alors que les besoins explosent et que les inégalités sociales se creusent (celles-ci étant renforcées par le manque d'égalité et de solidarité dans les systèmes de protection sociale, et vice versa), un schéma d'accessibilité à double vitesse se développe avec :

- La mise en place d'un système marchand accessible aux plus solvables (cliniques privées, résidences-services, maisons d'enfants,) - revendiquant même un accès aux subventionnements publics ;

- Une constante régression dans les financements via des politiques d'austérité imposées par l'Europe ;
- ...

Pour des services Non-Marchand de qualité, accessibles à toute la population, considérant que les services collectifs ne sont pas une marchandise, le financement public et collectif (cotisations) doit être à la hauteur des besoins pour éviter le développement de logiques marchandes et de services réservés aux plus nantis.

La garantie de l'accessibilité universelle (financière, culturelle, géographique, ...) doit bénéficier à toute la population et en nombre suffisant de tous les services NM.

Les citoyens ont le droit d'exiger la subsidiarité de tout service au public considéré comme indispensable à la cohésion sociale !



## La formation du personnel des secteurs du Non Marchand.

Les constats de tous les acteurs de terrain sont sans équivoque: les secteurs du Non Marchand ont urgemment besoin d'engager de nouveaux collègues. Les parcours de formation, permettant aux jeunes et au moins jeunes de devenir éducateur, assistant social, infirmier, formateur, aide familiale, etc... doivent être réfléchis qualitativement.

Que ce soit pour des métiers de base ou de réorientation, le temps consacré à la formation est essentiel dès le début et tout au long de la carrière. Ces métiers sont exigeants tant sur le plan des connaissances théoriques et techniques que sur les compétences relationnelles et émotionnelles. Ils nécessitent une approche plurielle, car ils sont aussi des métiers de transmission de savoirs liés à l'expérience acquise dans la pratique professionnelle.

Les premiers pas d'un (nouveau) travailleur dans son nouveau métier, que ce soit déjà en tant que stagiaire ou en tant que nouvel engagé, sont déterminants pour garantir la poursuite de sa carrière dans le non marchand: il doit être soutenu par les plus expérimentés. Il est crucial de prévoir du temps pour la transmission des savoirs aux stagiaires, sans que ce temps qui y est consacré n'induisent une charge de travail supplémentaire, pour le travailleur lui-même ou l'équipe. Ce temps doit être financé et pourrait prendre la forme de tutorat (qui permettrait également d'alléger les fins de carrières).

Il est nécessaire tout autant d'accentuer les possibilités pour les travailleurs d'autres secteurs de pouvoir se reconvertir dans les métiers du non marchand. Des expériences positives sont menées au départ des fonds sociaux.

Par ailleurs, les dispositifs qui facilitent l'accès aux métiers, sur base des acquis et de l'expérience des travailleurs d'autres secteurs, doivent être développés dans le secteur Non marchand (valorisation des acquis de l'expérience, validation des compétences). Ces dispositifs doivent permettre pour ceux et celles qui souhaitent se réorienter, l'adaptation de la durée de formation pour accéder à ces métiers; et ce sans brader les exigences en compétences professionnelles. Nous préférons cela à un accès trop large à ces métiers qui risque de porter atteinte à la professionnalisation du secteur.

Il est crucial d'anticiper l'évolution des métiers et les perspectives d'avenir, notamment avec les impacts potentiels des nouvelles technologies et de l'intelligence artificielle.



## Une concertation sociale « Non Marchand ».

Quand le politique ne tient pas compte et n'associe pas les représentants du personnel de terrain, les décisions prises sont « hors sol » et déliées de la réalité. Avec des conséquences en termes de conditions de travail, voire de qualité des services rendus à la population.

La concertation sociale doit tenir compte des connaissances fines et approfondies que le personnel a de ses terrains de travail.

A l'heure actuelle, il n'existe aucun lieu réglementaire permettant le déploiement de cette concertation, telle que, par exemple, elle existe en région Bruxelloise.

Nous proposons la constitution d'un lieu permanent de concertation Non Marchand, ayant pour missions générales l'organisation de la concertation sociale intersectorielle et transversale wallonne, - un dialogue permanent -, la négociation des accords non marchand, ainsi qu'une mission consultative ; plus précisément, de manière non exhaustive :

- élaborer et émettre des productions concertées synthétisant et articulant les positions des membres permanents de la plateforme. Ces productions sont destinées à alimenter les réflexions du Gouvernement et à contribuer aux travaux des organes consultatifs ;
- réaliser ou commander des études, en fonction des besoins identifiés par les membres
- développer des outils de gestion utiles à la connaissance et à la valorisation du secteur non-marchand et de ses métiers
- constituer une base documentaire transversale concernant le secteur non marchand
- construire le cadre de la négociation des accords du non-marchand en tenant compte des spécificités des secteurs public et privé;
- négocier et conclure des accords du non marchand , ainsi que d'en évaluer la mise en œuvre.